

Renvoyée au Bureaux des Commissaires.

2.—De la Commission Métropolitaine des Pares, demandant de conférer avec les membres du Conseil.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que la dite communication soit renvoyée au Bureau des Commissaires pour examen et rapport.

RAPPORTS.

3.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Gingras & David d'installer un moteur électrique.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

4.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J. N. Martel de vendre du bois et du charbon.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin GARCEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

5.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Blouin de construire une maison de rapport dans le quartier Notre Dame de Grâce.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

6.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. T. A. Mongeau d'ouvrir une cour à bois.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

7.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la North Western Lunch Co., d'installer une chaudière à vapeur.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin STROUD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

8.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. F. W. Kelly de vendre de la gazoline.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Giroux.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation la "Montreal Snowhoe Clubs' Union".

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

10.—De la Commission Spéciale "re" Règlement No. 210 au sujet du transport du fret par la Cie des Tramways de Montréal.

M. l'échevin BASTIEN, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME,

Proose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin BOYD, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport ainsi que la motion principale, soient renvoyés au Bureau des Commissaires et au Département en Loi avec prière de les étudier et de faire rapport pour la prochaine assemblée du Conseil (MM. les échevins Bastien et Martin dissidents).

AVIS DE MOTION.

11.—De M. l'échevin BASTIEN, à l'effet d'amender le règlement No. 210 afin de permettre à la Compagnie des Tramways de Montréal de transporter du fret.

INTERPELLATION.

12.—Certain question est posée au Bureau des Commissaires par M. l'échevin CLEMENT, "re" nomination d'un détective en Chef, avec prière de répondre à cette question pour la prochaine assemblée du Conseil.

ORDRE DU JOUR.

13.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'offrir la position d'Avocat en Chef de la Cité à M. le juge Laurendeau,

Referred to the Board of Commissioners.

2.—From Metropolitan Park Commission, asking to confer with the members of the Council.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said communication be referred to the Board of Commissioners for examination and report.

REPORTS.

3.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. Gingras & David to erect an electric motor.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

4.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. H. Martel to sell wood and coal.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GARCEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

5.—From Board of Commissioners, to allow Mr. A. Blouin to erect an apartment house, Notre-Dame de Grâces Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

6.—From Board of Commissioners, to allow Mr. T. A. Mongeau to open a wood-yard.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

7.—From Board of Commissioners, to allow the North-Western Lunch Co., to erect a steam boiler.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. STROUD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

8.—From Board of Commissioners, to allow Mr. P. W. Kelly to sell gasoline.

Consideration deferred, at the request of Ald. Giroux

9.—From Board of Commissioners, to incorporate the Montreal Snowhoe Clubs' Union.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

10.—From Special Committee "re" By-law No. 210, concerning the building of freight by the Montreal Tramways Co.

Ald. BASTIEN moved, seconded by Ald. PRUD'HOMME, That said report be received and adopted.

And, a debate arising,

On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report, as well as the main motion, be referred to the Board of Commissioners and the Law Department for examination and report at the next meeting of the Council. (Ald. Bastien and Martin dissenting.)

NOTICE OF MOTION.

11.—By Ald. Bastien, to amend By-law No. 210 in order to allow the Montreal Tramways Co. to haul freight

QUESTION.

12.—A certain question was put to the Board of Commissioners by Ald. Clément, "re" appointment of a Chief Detective, with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council.

ORDER OF THE DAY.

13.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to offer the position of Chief City Attorney to Mr. Justice Laurendeau.